



FORMATIONS SPECIALES MEDECINS

Public : cette formation est destinée aux médecins.

Prérequis : Diplôme de médecin , (généralistes, chirurgiens esthétiques, dermatologues, ophtalmologues ...) et son inscription au conseil de l'ordre.

Durée de la formation : 7 heures

Date de la formation :

Coût jour HT : 1400 € (TVA non applicable)

Objectifs/compétences pédagogiques :

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- d'évaluer la difficulté d'un cas clinique
- connaître les indications et contre-indications cliniques
- évaluer la faisabilité en fonction des données acquises de la science
- connaître les gestes techniques pour la réalisation des actes

Modalités :

Techniques :

La partie théorique se fera sous la forme de power point dans la salle de formation

La partie travaux pratique se déroulera dans le centre de formation ; les participants auront à leur disposition le matériel nécessaire

Toutes les fournitures seront à disposition pour les travaux pratiques

Pédagogiques :

Cette formation est présentielle ; le formateur suivra individuellement tous les participants pour s'assurer de la maîtrise des points enseignés ;

Les stagiaires devront se mettre en situation de réaliser les actes sous la direction et le suivi de l'enseignant

Encadrement : La formation sera assurée par le Dr Jean-Pierre AMSELLEM spécialisé en médecine esthétique ; enseignant ; Il anime de nombreux groupes de médecins et de dentistes pour la formation continue en esthétique ; il est responsable de l'encadrement de nombreuses formations

De suivi : suite à la formation un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ainsi qu'un compte rendu des points abordés
Cette formation est présentielle et des feuilles d'émargement seront à compléter en début de chaque journée d'étude

Évaluation des résultats et de la satisfaction des bénéficiaires :

Au début de la formation : tour de table pour évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et leurs attentes ;

Tout au long de la formation : évaluations orales des acquis

Fin de la formation : questionnaire reprenant tous les points abordés pour s'assurer de la maîtrise des nouveaux acquis

Accessibilité & handicap

IMT Formations s'engage pour garantir un accueil égal à tous les stagiaires

En tant qu'organisme de formations, IMT Formations met un point d'honneur à ce que chaque personne puisse être accueillie en présentiel, quelle que soit leur situation.

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (loi du 11 février 2005) définit des dispositions légales auxquelles nous nous conformons. Notre engagement est de garantir un accueil idéal à l'ensemble du public présent : les stagiaires, les équipes pédagogiques et nos partenaires.

Dans cette optique, IMT Formations s'engage à mettre en place des mesures d'intégration et des dispositifs spécifiques reposant sur l'égalité des chances.